

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU MARDI 24 MAI 2011 - MAIRIE 4 RUE SURVILLE -**

PRESENTS : AIKIDO - AMICALE BOULE VEYNOISE - BADMINTON - BASKET - CHOURUM - CLUB ALPIN FRANÇAIS - FOOTBALL - JUDO - KARATE - NERGI - PETITE BOULE - ENTRE CIEL ET BUECH - FITNESS 2000 - TAI JITSU - ECOLE PRIMAIRE - YVES DAMARIUS - DANIEL CALLEBAUT - SERGE EYSSERIC - CHRISTIAN GILLARDEAU TRUFFINET - JEAN PAUL CHASTEL.

EXCUSES : CLUB ATHLETIQUE - CRINIERES DU BUECH - CLUB CYCLO - RETRAITE SPORTIVE - SKI - TWIRLING BATON - LYCEE PROFESSIONNEL - JEAN CLAUDE CHERAMY - NICOLAS ROBIN - GREGORY SCHMITT - DANIEL GARDEISEN - ROGER CASTEX.

ABSENTS : AUTO CROSS - TENNIS - COLLEGE - ECOLE MATERNELLE VEYNES - ECOLE MATERNELLE SAINT MARCELLIN - DOMINIQUE CHAPPE.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU :

Le compte rendu du dernier comité directeur en date du 29 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.

PROPOSITION DE VENTILATION DES SUBVENTIONS 2011 :

Toutes les associations ont reçu avec la convocation un détail de la répartition des subventions 2011 . L'enveloppe accordée par la Municipalité est de 27.500 € contre 27.000 € l'an dernier. Elle n'est pas redistribuée, cette année, dans sa globalité, ceci afin de tenir compte des nouvelles animations qui incombent à l'OMS pour 2011.

Avant d'effectuer la proposition sur ces subventions, le bureau de l'OMS voudrait signaler qu'il a toute confiance dans le document que vous avez rempli et sur lequel nous nous basons pour l'attribution des subventions.

Dans un second temps, l'OMS rappelle que toutes les associations connaissent le moyen qui permet l'attribution de ces subventions. C'est l'ensemble du comité directeur qui a mis en place les chapitres et critères. Ce système nous paraît juste même si, comme nous l'avons évoqué l'an dernier, des améliorations doivent être apportées (prise en compte de nouveaux éléments comme la rémunération des éducateurs, le prix de la licence....).

Subventions de fonctionnement

- ⤴ 9 dossiers « école de sport » contre 10 l'an dernier
- ⤴ 8 dossiers « sans école de sport » contre 7 l'an dernier
- ⤴ 3 clubs ne souhaitent pas de subvention : le judo club, l'aïkido et le cyclo qu'il convient de féliciter. Ayant un budget correct, ces clubs n'ont pas d'exigence financière.
- ⤴ 1 club participe pour la première année à la répartition par critères : l'auto cross
- ⤴ 2 clubs sont nouvellement affiliées : les crinières du Buëch et le fitness veynois

Subventions scolaires

- ✧ 3 dossiers traités dans le cadre des associations scolaires dépendant directement de la commune
- ✧ 2 dossiers traités dans le cadre des associations scolaires dépendant du Département ou de la Région

Subventions médiatiques

- ✧ L'OMS a traité cette année 20 dossiers (contre 17 l'an dernier) :
 - 1 dossier pris en charge par la commune : la bombarde
 - Dans un souci d'égalité l'OMS a souhaité donner 50 € à chaque animation adultes et 60 € pour les manifestations concernant un public jeunes. Ceci en dehors de la semaine de la spéléo que nous considérons comme une animation plus importante car elle se déroule sur une semaine, touche tous les publics et associe des activités de terrain et conférence.
 - Bien penser à remplir la fiche pour les arrêtés, demande de matériel qui permet à l'OMS de travailler en relation avec les services techniques (n'hésitez pas à rappeler l'OMS la semaine précédent la manifestation).

Pour l'ensemble des clubs

- ✧ Prière de bien mentionner tous vos déplacements afin de ne pas être pénalisés.
- ✧ L'OMS répond dans la mesure du possible à chaque invitation des clubs pour leur assemblée générale (c'est pour nous l'occasion de rencontrer votre structure, vos adhérents et de mieux vous connaître).

Constat sur les subventions 2011

Depuis 1991, les subventions étaient ventilées dans leur globalité. De nouvelles animations sont aujourd'hui mises en place par l'OMS à la demande de la Mairie. C'est le cas pour 2011 avec les feux de la Saint-Jean, le tour de France cycliste, la France en courant, le forum des sports, la journée sport - santé, la renarde fête de la nature et ce même si la Municipalité a accordé des aides en subventions exceptionnelles (il faut savoir que l'OMS a organisé en 2010 sur ses fonds propres des animations à la demande de la Mairie) auxquelles s'ajoutent cœur à cœur ou l'alpi Gap et peut-être un ciné goûter sur le thème du sport compte tenu des événements coupe du monde 2011.

A noter que les cotisations (8 €), pour le seconde année, seront retenues à la source

Ne sont pas pris en compte par l'OMS mais reste du domaine sportif

- ✧ Convention USV Football et Mairie (depuis 1980) pour un montant de 15.000 €
- ✧ Treck des crinières du Buëch 400 €
- ✧ Concours « fête de Veynes » de la petite boule veynoise 450 €
- ✧ Course 10 kms « la Bombarde » 900 €
- ✧ OMS pour « la fête du sport nature - la Renarde » 800 €

- ⤴ OMS pour animations diverses 700 €
- ⤴ USV Football pour contrat éducatif local 600 €
- ⤴ Fitness 2000 Veynois pour reliquat de loyer à Madame Rinaldi 80 €
- ⤴ Fitness 2000 Veynois aide exceptionnelle (selon convention) 2880 €

ASSOCIATIONS CIVILES AVEC ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 13.607€

Soit 49,5% de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2010 15.725 €	ENVELOPPE 2011 13.607 €
USV SKI	1.341 €	1.517 €
TENNIS CLUB	1.569 €	1.554 €
JUDO CLUB	2.674 €	Ne souhaite pas de sub.
USV FOOTBALL	2.698 €	2.625 €
TAI JITSU	675 €	675 €
KARATE	1.475 €	1.508 €
CLUB ATHLETIQUE	1.679 €	1.700 €
USV BASKET	1.184 €	1.317 €
CLUB ALPIN FRANCAIS	1.177 €	1.362 €
TWIRLING BATON	1.253 €	1.349 €

ASSOCIATIONS CIVILES SANS ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 8.636 €

Soit 31,4% de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2010 7.484 €*	ENVELOPPE 2011 8.636 €
CLUB CYCLO	-	Ne souhaite pas de sub.
CHOURUM	1.092 €	1.192 €
NERGI CLUB	1.062 €	1.092 €
AMICALE BOULE	1.092 €	1.242 €
PETITE BOULE	1.192 €	1.192 €
VOL LIBRE	892 €	892 €
AUTO CROSS	-	842 €
BADMINTON	1.062 €	1.092 €
AIKIDO	-	Ne souhaite pas de sub.
RETRAITE SPORTIVE	1.092 €	1.092 €

ASSOCIATIONS SCOLAIRES DEPENDANT DE LA COMMUNE

Somme consentie : 484 €

Soit 1,8% de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2010	ENVELOPPE 2011
	584 €	484 €
ECOLE PRIMAIRE VEYNES	490 €	442 €
ECOLE ST MARCELLIN	Pas de dossier	42 €
ECOLE MATERNELLE VEYNES	94 €	Pas de dossier

A noter que la location permettant de stocker les skis est pris en charge par la Mairie

ASSOCIATIONS SCOLAIRES AUTRES

Somme consentie : 1.784 €

Soit 6,4% de la somme globale

AU TITRE DES TRANSPORTS

1.200 €

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2010	ENVELOPPE 2011
	1200 €	1200 €
COLLEGE	653 €	550 €
LYCEE PROFESSIONNEL	547 €	650 €

AU TITRE DES ACTIVITES

584 €

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2010	ENVELOPPE 2011
	584 €	584 €
COLLEGE	358 €	323 €
LYCEE PROFESSIONNEL	226 €	261 €

COTISATIONS OMS

184 € soit 0,6% de la somme globale

Soit 23 clubs x 8 €. Il sera fait appel à cotisation pour le club cyclo, l'aikido, le judo et l'école maternelle de Veynes

Nouvelles associations affiliées à l'OMS en 2011 »

SOMME CONSENTIE : 228 € soit 0,8 %

Crinières du Buëch : 114 €

Fitness 2000 Veynois : 114 €

OMS POUR MANIFESTATIONS 2011

1.417 € soit 5,3 %

Renarde « Fête du sport nature », France en courant, feux de la Saint-Jean, Tour de France cycliste, Forum des sports (+ santé), Cœur à cœur, Téléthon...etc

SUBVENTIONS 2011 « MANIFESTATIONS MEDIATIQUES »

Somme consentie : 1.160 €

Soit 4,2 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	INTITULE	DATE	SOMME CONSENTIE
CLUB CHOURUM	SEMAINE DE LA SPELEO	1 ^{ère} semaine OCTOBRE	150,00 €
PETITE BOULE VEYNOISE	CHALLENGE DES AS ET ANNIVERSAIRE	25/09/11	50,00 €
PETITE BOULE VEYNOISE	MARATHON AUX ARCADES	19 et 20 février	50,00 €
USV FOOTBALL	TOURNOI DU SOUVENIR JEUNES	08/05/11	60,00 €
USV FOOTBALL	TOURNOI VETERANS R. VALLON	26/06/11	50,00 €
USV FOOTBALL	FINALE COUPE DES ALPES JEUNES	16/04/11	60,00 €
TENNIS CLUB VEYNOIS	TOURNOI ADULTES	Du 07 au 24 juillet	50,00 €
TENNIS CLUB VEYNOIS	TOURNOI JEUNES	Du 04 au 15 mai	60,00 €
AMICALE BOULE VEYNOISE	CONCOURS 64 DOUBLETES	25/04/11	50,00 €
AMICALE BOULE VEYNOISE	PROMOTION 16 QUADRETTES	9 janvier et 6 février	80,00 €
AMICALE BOULE VEYNOISE	MARATHON BOULISTE	12 et 13 février	50,00 €
AMICALE BOULE VEYNOISE	JOURNEES BOULISTES ECOLE PRIMAIRE	2 et 3 mai	60,00 €
AMICALE BOULE VEYNOISE	ELIMINATOIRES VETERANS	24 et 25 mai	50,00 €
AMICALE BOULE VEYNOISE	32 DOUBLETES	10/09/11	50,00 €
CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS	ATHLET'S KIDS	JUIN	60,00 €
CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS	10 KMS LA BOMBARDE	17/04/11	PRIS EN CHARGE PAR LA MAIRIE
LYCEE PROFESSIONNEL	NUIT DU VOLLEY	17/03/11	60,00 €
ECOLE ST MARCELLIN	OLYMPIADES	juin	60,00 €
STEPHANE KARATE	JOURNEE S. MOSCA	1er mai	60,00 €
CLUB ALPIN FRANCAIS	GRANDE TRACE	5 et 6 mars	50,00 €

Débat et mise au vote sur la proposition de répartition des subventions

J. Fabien Roux (Président du Judo) explique la non demande de subventions pour cette année de son association liée d'une part à l'arrivée d'un nouveau dojo prêté gracieusement aux associations et d'autre part d'un premier renouvellement de tatami ayant coûté moins cher que prévu ; le tatami de la salle actuelle ayant été financé en totalité par le Région.

La répartition des subventions proposée par le comité directeur est votée à l'unanimité. Ces subventions seront traitées lors du conseil municipal du jeudi 26 mai. Nous nous efforcerons avec la commission des sports de tout mettre en œuvre pour un versement le plus tôt possible.

QUESTIONS DIVERSES :

SENTEZ VOUS SPORT - SANTE VOUS BIEN

La Direction Départementale jeunesse et sports, le comité départemental olympique et

sportif et l'UFOLEP 05 souhaitent que la journée des Hautes-Alpes se déroule au plan d'eau de Veynes cette année. Les dates nationales sont les 10 ou 11 septembre 2011. Cette journée est l'occasion de découvrir, par le biais des comités départementaux ou des clubs, les différents sports de notre département mais aussi d'avoir un lien avec la santé par le biais du CODES (comité départemental de la santé). Entre 500 et 600 personnes sont attendues chaque année sur les différents sites.

En cas de mauvais temps, le repli pourrait se faire au gymnase de la Région.

Un débat s'instaure au sein de notre comité directeur, compte tenu que nous organisons depuis deux ans, le forum des sports approximativement à cette même date et que le 10 septembre est le jour de la fête de Veynes (les boulistes ont déjà un programme chargé et ne pourront pas participer, un concours de pêche est organisé par les pêcheurs du plan d'eau le 10 dans l'après midi.

Après mise au vote il est convenu d'accueillir cette journée le samedi 10 septembre et de décaler notre forum des sports le samedi 17 septembre à Super U.

L'OMS se charge de contacter Monsieur Vassallucci, Président des pêcheurs du plan d'eau.

CHAUFFAGE DANS LE GYMNASSE REGION

Les associations qui utilisent le gymnase constatent qu'il y fait très chaud aussi bien dans la grande salle que dans le dojo. La question sera posée lors de la réunion Lycée - Mairie qui sera l'occasion de faire un point après un semestre d'utilisation.

FEUX DE LA SAINT JEAN

Dans le cadre de la tradition des feux de la Saint-Jean, le Gap Hautes-Alpes Athlétisme va réaliser la 2^{ème} édition de la « branche alpine de la flamme du Canigou ». Allumée en milieu de journée le 23 juin à Arles, la flamme sera acheminée de jour et de nuit pour arriver à Gap le 24 juin. A cette occasion, nous récupérerons la flamme entre Tallard et Gap pour la rapatrier sur Veynes. Des animations seront organisées ce vendredi 24 juin autour du feu de la Saint-Jean qui se tiendra sur la place de la République.

A noter que le samedi 25 juin aura lieu à Veynes la fête de la musique.

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le tour de France cycliste traversera Veynes le mardi 19 juillet à l'occasion de l'étape Saint Paul Trois Châteaux - Gap. La caravane publicitaire est prévue à 14h30 et les premiers coureurs vers 16 h. A noter qu'un sprint intermédiaire (filmé au sol) aura lieu entre le stade municipal et le feu tricolore et que les hélicoptères (compte tenu que nous sommes dans les horaires du direct sur France 2 notamment) filment l'étape. Nous avons décidé de mettre en place un stand, avec l'ACTIV et Willy Voet afin de tenter de valoriser l'image du Veynois à moindre coût. Le nom de Raymond Meyzenq seul coureur Veynois ayant été professionnel et ayant couru le tour de France doit être annoncé. Pour cela il sera fait appel à sa famille. A noter que Antargaz a fait de Veynes son village inter étapes avec des animations prévues.

FRANCE EN COURANT

Notre commune est ville étape de La France en courant (6^{ème} étape : Cadenet - Veynes) : le plus grand relais sportif pédestre de France qui s'effectue par équipe de 8 coureurs (du 16 au 30 juillet 2011). Au total 180 personnes seront le vendredi 22 juillet sur Veynes avec une animation musicale, un village artisanal avec produits des terroirs, un parcours sportif pour les enfants, une structure gonflable pour les enfants, un boulanger fabriquant le pain

artisanal (le partenaire principal de l'épreuve étant la confédération nationale de la boulangerie), l'arrivée des coureurs, la proclamation des résultats et remises des récompenses.

En retour la municipalité doit accueillir la caravane (mise à disposition d'un gymnase avec douches, sanitaires), prévoir des barrières, pries de courant sur la ligne d'arrivée, quelques récompenses pour chaque équipe, l'apéritif et un repas.

Il est prévu d'installer le « village arrivée » partie basse de la place de la République.

Les animations débuteront à 14 heures, 16h30 : arrivée des coureurs, 18h : proclamation des résultats. 19 h : fin de l'animation.

Compte tenu que ce vendredi l'ACTIV organise un marché nocturne, il est prévu de jumeler les deux animations. Afin de ne pas gêner les ambulants qui montent leur stand, les coureurs (qui arriveront par les Savoyons) entreront dans Veynes par la Rue Jean Jaurès (ligne d'arrivée à hauteur de l'agence immobilière village du sud).

Il est envisagé de contacter les producteurs locaux pour les cadeaux aux équipes par l'intermédiaire de l'ACTIV.

Le bureau des artisans et commerçants Veynois a différents projets pour faire de ce vendredi un grand rendez-vous de fête.

AVANCE DE TRESORERIE

Le fitness 2000 Veynois rencontre des difficultés financières. Sa Présidente demande au comité directeur de l'OMS une avance de trésorerie de 1000 €. Le comité directeur se prononce favorablement dans la mesure où il est fait un état des besoins de l'association et une convention. L'OMS se propose de rencontrer le fitness. Réunion le mardi 7 juin.

RENDEZ VOUS SPORT 2011

Mercredi 15 juin : à partir de 14 h athlét's Kid au terrain guillaume avec le club athlétique Veynois et à 18h30 Assemblée générale de l'USV Basket au gymnase du collège

Vendredi 17 juin : 19h30 réunion « fête du sport nature la renarde » en Mairie

Samedi 18 juin : 13h - 18 h : passage de grade « tai jitsu » au gymnase Région

Vendredi 24 juin : feux de la Saint-Jean (récupération de la flamme à 15h20 à plan de Vitrolles) - animations vers 21 h (place de la République)

Dimanche 26 juin : tournoi de football vétérans souvenir R. Vallon au stade municipal

Mercredi 29 juin : 18 h au plan d'eau réunion pour la journée sport santé du 10 septembre

Jeudi 30 juin : 19 h en Mairie salle des mariages Assemblée générale USV football

vendredi 1er juillet : 19 h en Mairie 4 rue surville Assemblée générale du Badminton

Samedi 2 juillet : arrivée de l'association Coeur à cœur à 18 h en Mairie (départ le 3 à 10 h place de la République)

Du 7 au 24 juillet : tournoi adultes du tennis club esplanade N. Niemen

Mardi 19 juillet : passage du tour de France cycliste animations diverses

Vendredi 22 juillet : arrivée de l'étape de la France en courant à Veynes - animations diverses

Samedi 10 septembre : sentez vous bien, santé vous sport de 10 h à 17 h au plan d'eau - ateliers sportifs, démonstrations, pratiques. Concours de boules de l'amicale boule veynoise au boulodrome des cèdres

Samedi 17 septembre : 3ème forum des sports à SuperU en présence de l'ensemble des clubs sportifs du Veynois.

Dimanche 25 septembre : challenge des AS et anniversaire petite boule

1ère semaine d'octobre : semaine de la spéléologie